



Universités et Territoires : un état des lieux des pratiques en termes de Responsabilité Sociétale des Universités

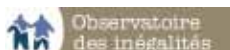
— MARS 2013 —

PAR

- # Nina Schmidt (Observatoire des Inégalités)
- # Elise Renaudin (Afev)
- # François Perrin (journaliste)
- # Lynda Sedoud (UNICEF France)

orsu.fr

Avec le soutien



« Ce qui est important, c'est que l'Université partage les connaissances qu'elle possède. Par exemple, en réalisant un projet pour montrer ce que cela signifie d'y rentrer. Avant le projet, je ne pensais pas pouvoir être journaliste mais maintenant je peux l'imaginer car l'Université me l'a fait découvrir. Sa fonction est de transmettre la connaissance aux populations qui n'y ont pas accès. »

BEATRIZ LEMEZ

Habitante de l'Etat du Parana au Brésil, qui a bénéficié du projet « Dialogue Social »

Edito

Sommaire

PAGE 2

Edito de Camille Galap,
président de l'ORSU

PAGE 3

Les acteurs du projet

PAGE 4

Présentation du rapport

PAGE 5

La RSU par sites
universitaires et territoires

PAGE 15

Panorama des actions

PAGE 18

Fiches expérience
en France

PAGE 21

Fiches expérience
à l'international

PAGE 23

Enquête étudiants

PAGE 24

Conclusions générales

Contact

Observatoire de la Responsabilité
Sociétale des Universités - Afev
26 bis rue du Château Landon
75010 Paris - 01 40 36 01 01
orsu@afev.org

Rédaction : Nina Schmidt,
François Perrin, Lynda Sedoud
- Coordination : Elise Renaudin
- Crédits photographiques :
Afev, CPU, David Venier - Lyon 3,
Nouvelle république, Charente
libre, JDE - Maquette/PAO :
Génaro Studio - Impression :
lesgrandesimprimeries.com

Chères lectrices, chers lecteurs,

L'Université n'est pas seulement un lieu d'enseignement et de recherche, elle a aussi une responsabilité vis-à-vis de la société. C'est la conviction que je me suis forgée, grâce à mes différentes expériences, de part mon expérience de terrain dans le milieu associatif et en tant que dirigeant d'université. À l'étranger, j'ai été notamment très marqué par l'implication de certaines universités brésiliennes pour redonner confiance à la population des favelas.

La Responsabilité Sociétale des Universités (RSU) est une véritable opportunité pour changer la vision de l'université à l'échelle territoriale, nationale, européenne et internationale. Par ailleurs, elle permet à l'ensemble des acteurs du territoire de prendre conscience et d'intégrer le rôle de l'université, et plus largement celui de la communauté universitaire, étudiants et personnels, sur des problématiques culturelles, sociales, économiques et environnementales. La RSU invite donc à penser un autre lien entre l'université et son lieu d'implantation, celui de la coopération et de la solidarité. Elle est enfin une ressource pour la mise en œuvre d'une politique globale et territoriale de développement durable à l'échelle du territoire.

Ainsi, l'Observatoire de la Responsabilité Sociétale des Universités (ORSU) est un outil formidable de promotion mais également d'appréciation des actions mises en œuvre par les établissements d'enseignement supérieur sur les territoires. Je suis intimement convaincu que cet Observatoire a un sens réel et une vraie valeur ajoutée pour montrer ce que la jeunesse peut apporter. Plus qu'un soutien à la jeunesse, il s'agit de faire confiance à cette jeunesse.

Ce premier rapport de l'ORSU a pour vocation de dresser un premier état des lieux des pratiques menées, de mettre en lumière certaines initiatives très originales et d'en identifier les acteurs et les processus. Il est également riche en enseignements pour le renforcement de la RSU : celle-ci doit devenir un axe de coopération dans les projets d'établissements et schémas directeurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, elle doit impliquer la communauté universitaire dans son ensemble, et les universités doivent s'impliquer plus avant dans la reconnaissance de l'engagement des étudiants et des personnels.

Pour conclure, je profite de l'occasion qui m'est offerte pour saluer les initiateurs de l'ORSU, en l'occurrence l'AFEV et l'UNICEF France, l'ensemble des partenaires, la CPU, l'ARF, l'AVUF et la MGEN. Je tiens à saluer également l'ensemble des acteurs qui ont accepté de répondre à cette première enquête.

N'hésitez pas à nous faire connaître toutes vos initiatives de RSU sur vos territoires !

La RSU est une chance pour le rayonnement et la reconnaissance de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les territoires. Saisissons-la !



Camille Galap
Président de l'ORSU

LES ACTEURS DU PROJET

L'Afev (Association de la fondation étudiante pour la ville) et l'Unicef France, avec la participation de l'ARF, l'AVUF, la CPU, et le soutien de la MGEN, ont décidé de mettre en commun leurs efforts pour promouvoir l'engagement des universités et de tous leurs acteurs dans des initiatives de solidarité et de développement local ou international.

Initiateurs

AFEV

Créée en 1991, l'Afev (Association de la fondation étudiante pour la ville) lutte contre les inégalités dans les quartiers populaires. Avec 7 000 étudiants accompagnant la scolarité de 7 000 enfants, 400 jeunes en Service Civique et près de 200 étudiants investis dans des « Kolocations à Projets Solidaires », l'Afev est aujourd'hui le premier réseau national d'intervention d'étudiants solidaires. 124 villes sont aujourd'hui associées au projet de solidarité de l'Afev, et une cinquantaine d'universités reconnaissent désormais la valeur de l'engagement des étudiants bénévoles via l'attribution de crédits ECTS.

www.afev.fr

UNICEF FRANCE

L'UNICEF est à pied d'œuvre dans plus de 190 pays et territoires du monde entier pour aider les enfants à survivre et à s'épanouir, de leur plus jeune âge jusqu'à la fin de l'adolescence. Premier fournisseur mondial de vaccins aux pays en développement, l'UNICEF soutient la santé et la nutrition des enfants, l'accès à l'eau potable et à des moyens d'assainissement, une éducation de base de qualité pour tous les garçons et toutes les filles et la protection des enfants contre la violence, l'exploitation sous toutes ses formes et le sida. L'UNICEF est entièrement financé par des contributions volontaires de particuliers, d'entreprises, de fondations et de gouvernements.

www.unicef.fr

Organisations associées

ARF

L'ARF est une force de proposition pour l'ensemble des Régions auprès du Gouvernement, du Parlement, et de tous les réseaux de dimension nationale susceptibles de travailler en partenariat avec les régions. Elle fait connaître au Gouvernement la position des conseils régionaux sur les politiques publiques et les textes qui concernent les compétences et les activités des Régions.

www.arf.asso.fr

AVUF

L'Association des Villes Universitaires de France (AVUF) regroupe près de 70 Villes accueillant sur leurs territoires des établissements d'enseignement supérieur. L'AVUF promeut leurs intérêts communs, offre un lieu d'échange sur

les questions d'enseignement supérieur, de recherche et de vie étudiante et participe activement à l'amélioration de la qualité des formations d'enseignement supérieur dans notre pays. L'AVUF fête ses 20 ans en cette année 2013.

www.avuf.net

CPU

La Conférence des présidents d'université représente les intérêts communs des établissements d'enseignement supérieur qu'elle rassemble. Véritable acteur du débat public sur l'enseignement supérieur et la recherche en France, la CPU est devenue au fil des années l'interlocuteur incontournable des pouvoirs publics sur la question universitaire. La Conférence des présidents d'université a vocation à promouvoir l'Université, en France et dans le monde.

www.cpu.fr

Avec le soutien de

MGEN

Acteur majeur de la protection sociale, le groupe MGEN gère le régime obligatoire d'assurance maladie des professionnels de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Culture et de la Communication, de la Jeunesse et de Sports. Via son offre globale, il fournit à ses adhérents une palette de prestations très large en santé, prévoyance, autonomie et retraite. Avec la mutuelle MGEN Fila, il propose également une complémentaire santé ouverte à tous les publics.

www.mgen.fr

En partenariat avec

OBSERVATOIRE DES INÉGALITÉS

L'Observatoire des inégalités est un organisme indépendant d'information et d'analyse sur les inégalités. Outre l'équipe permanente, il s'appuie sur un réseau de citoyens sensibilisés par la question des inégalités. L'Observatoire des inégalités dispose par ailleurs d'un conseil scientifique composé d'économistes, de philosophes, de sociologues et de juristes.

www.inegalites.fr

UNIVERSITÉS ET TERRITOIRES

Universités & Territoires est une revue électronique bimestrielle participative dont l'information repose sur le dialogue et l'échange entre l'université, la ville et ses acteurs. L'objectif de la revue est de montrer, par la valorisation d'actions et d'expériences emblématiques et remarquables, aux décideurs territoriaux que l'université joue un rôle central dans l'émergence d'une société de la connaissance. L'Afev, l'AVUF, l'AFIJ, l'ADELE, la CPU et l'Agence Education Europe Formation sont les actuels partenaires d'Universités & Territoires. Chaque numéro de cette lettre présente une bonne pratique recensée par l'ORSU, accompagnée d'une tribune d'un contributeur de l'Observatoire.

www.universite-territoires.org

PRÉSENTATION DU RAPPORT

De nos jours, pour répondre aux enjeux majeurs que constituent niveau de formation et performance en termes de recherche et d'innovation technologique, les universités doivent allier proximité et excellence. Implantées sur des territoires spécifiques, elles ne peuvent plus se contenter de développer leur activité scientifique sans tenir compte des enjeux locaux. Elles doivent miser au contraire sur le transfert d'innovations sociales et technologiques entre elles et les acteurs du territoire. Désormais, le degré de citoyenneté qu'elles favorisent contribue activement à leur attractivité.

Qu'est-ce que la Responsabilité Sociétale des Universités ?

La Responsabilité sociétale des universités, concept initialement porté par l'Afev, signifie l'intégration par les universités de toutes les préoccupations culturelles, sociales, économiques et environnementales dans leurs activités et leurs relations avec le monde du travail, les collectivités territoriales et les autres composantes de la société. Ce qui permet d'allier la formation de citoyens responsables au développement des territoires par les universités.

La RSU se décline en trois axes d'action :

- Participer à l'inscription territoriale des universités – plus autonomes, en charge de nouvelles missions, ces dernières ont un rôle à jouer comme acteurs du développement territorial.
- Faire de la société de la connaissance une réalité pour tous – afin d'accompagner la démocratisation de l'enseignement supérieur, en alliant enjeux de cohésion sociale et de compétitivité économique, puis d'émergence d'une économie de l'innovation.
- Favoriser l'engagement de la communauté universitaire, étudiants et personnels, en faveur des territoires, et la mise à disposition de leurs savoirs et de leurs compétences – cet engagement permettant de développer des compétences transversales complémentaires aux savoirs académiques dispensés par les universités, utiles dans l'insertion comme pour la vie professionnelle des différents acteurs.

C'est dans le but principal de développer et de renforcer le concept de RSU qu'est né le projet d'un Observatoire de la RSU.

L'ORSU : missions et actions

L'Observatoire de la responsabilité sociétale des universités a pour mission de détecter et valoriser les bonnes pratiques en matière de RSU vis-à-vis des territoires. Il s'agit d'une boîte à outils plutôt que d'un nouvel instrument d'évaluation pour les universités.

Il permet de dresser un état des lieux de ces bonnes pratiques afin d'identifier freins et leviers de la mise en œuvre de la RSU, pour ensuite inciter à faire, en collectant, valorisant et modélisant l'existant. Ses trois axes de travail reprennent les trois axes d'action de la RSU.

Plateforme d'échanges sur la RSU, l'Observatoire organise la valorisation du concept, sa mise en pratique, ainsi que la mise en réseau des acteurs de la RSU, par la publication de contributions et de fiches expériences sur son site www.orsu.fr

Une enquête sur la Responsabilité Sociétale des Universités

Cette enquête a pour objectif d'identifier l'engagement des universités comme facteur de développement des territoires et des campus. Elle s'appuie sur le regard d'acteurs impliqués dans des actions participant de la RSU à différents niveaux : universités et pôles universitaires, régions, communautés d'agglomération, villes et autres acteurs de la vie étudiante (CNOUS/CROUS).

En somme, elle souhaite donner des éléments d'éclairage sur la diffusion de la RSU à partir d'un panel, et non pas réaliser une évaluation de l'ensemble des dynamiques menées.

Méthodologie

- Des entretiens qualitatifs et questionnaires réalisés auprès des universités et collectivités portant sur les données factuelles (nombre d'étudiants, exemples d'actions...) d'une part, et d'autre part, sur la signification de la RSU au sein de ces territoires universitaires, leurs objectifs en matière de RSU, la prise en compte de la RSU dans leurs actions et aussi dans les textes (schémas directeurs, contrats d'établissement, etc).
- Une enquête quantitative menée auprès d'étudiants engagés dans des actions de solidarité, en particulier à l'Afev et à l'UNICEF France.

Neuf bassins universitaires ont été sélectionnés selon le nombre d'étudiants, les champs disciplinaires, l'échelle du territoire, les partenariats existants entre l'université et les acteurs du territoire : Albi/Rodez, Bordeaux, Dijon/Besançon, Lille, Lyon, Nanterre/Paris, Poitiers, Rennes et Valenciennes.

Contenu

Cette enquête propose ainsi :

- Une analyse de la RSU et de son niveau de diffusion pour chaque site,
- Un panorama des actions d'ouverture au territoire menées sur l'ensemble des sites,
- Des exemples d'expériences,
- Des éclairages internationaux,
- Des premières conclusions et recommandations sur la diffusion de la RSU à partir du panel exploré.

Albi/Rodez

- * Le Grand Rodez : 3 000 étudiants
- * Le Grand Albigeois : 5 000 étudiants
- * Centre universitaire Jean-François Champollion présent à Albi, Castres et Rodez : 2 769 étudiants

Les étudiants du Grand Rodez sont principalement issus de milieux plutôt ruraux et modestes (60 % de boursiers sur critères sociaux) qui n'ont pas les moyens de quitter le foyer parental pour étudier dans les grandes villes situées à deux heures de trajet telles que Clermont, Montpellier, Toulouse. La responsabilité sociétale de l'université Champollion Rodez/Albi se joue dans son rôle d'acteur de fonction de proximité et de facilitateur de l'autonomie des étudiants en leur rendant plus facile l'accès à certains services, tels que le logement par exemple.

Pour le site de Rodez, « **La communauté d'agglomération a un rôle de service de proximité à prendre, en offrant à ses étudiants, des formations locales du même niveau que dans les métropoles universitaires, et en les faisant devenir autonomes. Elle se sent responsable de l'intégration des étudiants à leur territoire** », expliquent Corinne Chauvet du Grand Rodez et Guilhem Serieys en charge de l'enseignement supérieur. « **L'ambition 1 du schéma régional de l'enseignement supérieur en cours de finalisation et validé en avril prochain, est d'assurer la démocratisation de l'accès et de la réussite dans l'enseignement supérieur** ». **L'ambition 3 consiste à assurer un environnement propice à la vie étudiante**. **Le site de Rodez est déjà reconnu pour sa qualité de vie et son dynamisme en faveur de la vie étudiante pour laquelle les collectivités locales jouent un rôle important aux côtés des établissements de formation, depuis l'origine de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche sur le site. L'axe 12 de l'ambition 3 s'intitule d'ailleurs « Promouvoir l'intégration des étudiants dans la cité et les relations entre campus** ». **La taille de la communauté d'agglomération de Rodez permet une vraie entraide et un vrai relais entre les acteurs, dans le développement de ses actions. Par exemple, les actions d'ouver-**

ture menées par le site de Rodez, plus précisément le festival étudiant, Complot sur le Campus, (organisé en mars – 3ème édition en 2013), bénéficient certes de notre soutien financier, mais aussi d'un appui des partenaires en termes de méthodologie et de communication plus important que pour les écoles ou les IUT qui maîtrisent davantage ce savoir-faire. »

Pour le site d'Albi, « **On vit dans un territoire et par un territoire. Dès lors, l'ouverture de l'université à son territoire paraît tellement évidente... À Champollion, le taux de boursiers est très élevé. Notre petite taille permet d'accueillir ces étudiants qui sinon, ne pourraient pas faire d'études, et nous pouvons les accompagner jusqu'à la licence ou la maîtrise. Ils sont moins perdus que dans des grosses structures et bénéficient d'une écoute et d'un suivi personnalisé, notamment pour les étudiants en situation sociale difficile et/ou en situation de handicap. Le logement est également plus accessible à Albi qu'à Toulouse par exemple. Nous nous vivons comme un véritable service de proximité. On est là pour et par les étudiants** », explique Christine Racour, responsable du service vie étudiante au Centre Universitaire Jean-François Champollion d'Albi.

Pascal Guerrin, Directeur général des Services confirme : « **Notre ancrage territorial est très fort : il se ressent par un recrutement très local d'étudiants qui sont pour 55 % d'entre eux, boursiers. Le social se vit au quotidien au Centre Universitaire Jean-François Champollion d'Albi. Notre proximité avec le territoire est le résultat d'un travail collaboratif de l'ensemble des acteurs du territoire, comme la Région Midi-Pyrénées, qui a bien compris l'intérêt de notre échelle.** »



Guilhem Serieys

Bordeaux

- * Région Aquitaine : 10 7481 étudiants
- * Une délégation jeunesse, délégation vie étudiante, délégation ESR
- * Le PRES de Bordeaux : quatre universités bordelaises, Institut polytechnique de Bordeaux, Bordeaux Sciences Agro et IEP Bordeaux, 61 000 étudiants
- * Université Bordeaux 4 : 13 sites, 17 045 étudiants

La RSU pour le site universitaire de Bordeaux passe par les missions premières de l'Université, mais s'exprime également dans la contribution de l'université à l'attractivité du territoire d'un point de vue économique - insertion professionnelle, transition des étudiants vers l'emploi, innovation et ouverture vers l'international.

« Les enjeux sociaux, culturels, économiques et environnementaux sont au cœur des missions poursuivies par les projets de l'Initiative d'Excellence (IdEx) et portées par notre établissement. Ils justifient l'ambition collective autour de laquelle les académiques, les collectivités territoriales et les industriels aquitains se mobilisent. Nos établissements exécutent au quotidien les missions de service public pour lesquelles ils existent et qui prévoient cette démarche de RSU sans qu'elle soit formalisée explicitement, explique Fabrice Blanquie, secrétaire général du PRES. La RSU ne constitue pas un objectif en tant que tel identifié dans notre stratégie mais constitue néanmoins le cœur de notre action quotidienne. »

La Région Aquitaine a intégré la RSU dans son Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI). **L'Ambition 1** de ce schéma « vers une université d'Aquitaine attractive et rayonnante au niveau international », est de favoriser la réussite pour tous, dans toutes les formations et tout au long de la vie, de renforcer l'internationalisation de l'ESR, et les liens sciences et société. **L'Ambition 2** « vers des écosystèmes structurés combinant toutes les dimensions de l'innovation » consiste à « accroître la porosité entre les acteurs économiques et les établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche, pour favoriser la co-production et le développement des entreprises innovantes ». **L'Ambition 3** « L'ambition 3 « vers des territoires porteurs de développement, d'innovation et de compétences » vise à « anticiper et faciliter l'orientation et l'insertion professionnelle des étudiants » et d' « assurer leur qualité de vie. »

« La RSU représente un axe stratégique des partenariats avec les universités plus particulièrement dans une ap-

proche « développement économique et emploi ». Les objectifs généraux en matière de RSU pour la région Aquitaine résident dans la mise en place d'une gouvernance de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, dans le rapprochement universités et vie économique et dans le rapprochement des liens Sciences et Sociétés », résume Philippe Lopez, Chargé de mission Schéma Régional Enseignement Supérieur Recherche et Innovation au Conseil Régional d'Aquitaine.

Compte tenu de ses orientations disciplinaires (droit, économie, gestion et éducation) ainsi que de son implantation répartie sur l'ensemble du territoire aquitain par l'IUFM, **« l'université ne peut pas être coupée de son environnement »,** affirme Yannick Lung, Président de l'Université Montesquieu Bordeaux IV. **« D'une part, les thématiques de recherche de mon établissement sont très liées au développement territorial. D'autre part, les antennes de Bordeaux IV (notamment à Agen et Périgueux) sont très engagées sur l'axe de leurs responsabilités dans le développement économique et social du territoire. Les collectivités territoriales, et en particulier la Région, ne souhaitent plus être de simples guichets. »**

Mais cette responsabilité envers le développement du territoire reste encore largement le fait d'initiatives individuelles : **« la RSU est encore très intuitive. Cela dit, avec la politique de site engagée par le PRES de Bordeaux (prolongé par la fusion annoncée de trois universités bordelaises) ainsi qu'avec le schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation récemment adopté par le Conseil régional d'Aquitaine, une véritable démarche s'organise pour préciser les modes d'inscription de notre action dans les territoires. »** Parfois, il faut passer par cette étape pour susciter la pratique : ainsi la nouvelle université de Bordeaux qui sera créé en 2014, a pour objectif d'inscrire la reconnaissance de l'engagement étudiant dans son projet. **« Il peut être beaucoup plus utile et formateur de s'engager dans une association que d'apprendre un cours par cœur. Les étudiants doivent prendre des responsabilités envers leur territoire, proche ou lointain. Si la mise en place d'une démarche systématique et coordonnée est sur notre agenda, les initiatives décentralisées constituent encore le mode d'action. Nous devons identifier le tissu associatif présent sur les campus et sur le territoire, favoriser son développement afin de nous engager ensemble dans des projets »,** conclut Yannick Lung.



Yannick Lung

Dijon/Besançon

- * Ville de Besançon : 20 354 étudiants
- * Une délégation vie étudiante, une délégation jeunesse et une délégation ESR
- * Le Grand Dijon : 31 649 étudiants
- * Une délégation ESR
- * Université de Bourgogne : 26 800 étudiants
- * Université de Franche-Comté : 21 338 étudiants

Depuis mai 2007, l'université de Bourgogne et l'université de Franche-Comté sont engagées dans un processus de rapprochement dont l'objectif est la construction d'un grand ensemble université interrégional : l'Université Fédérale Bourgogne-Franche-Comté (UFBC), dont l'ambition est de « **faire en sorte que les étudiants aient accès à tous les champs disciplinaires dans des formations qui s'appuient sur des laboratoires de qualité** ». Comprise comme un volet du développement durable, la RSU dans le bassin universitaire de « Dijon-Besançon » relève de la contribution à l'attractivité et au développement des territoires, ainsi qu'à l'amélioration des conditions de vie de tous : les étudiants, les personnels et les autres habitants.

Pour la ville de Besançon, « **l'impact de l'université sur son environnement territorial et sociétal est un fait** ». La RSU représente ainsi « **un enjeu du développement territorial** » explique Joëlle Schirrer, adjointe au maire, déléguée à l'enseignement supérieur, la recherche et la formation professionnelle. « **Intégrée à notre schéma de l'enseignement supérieur et de la recherche, la RSU recouvre les objectifs suivants : la contribution à l'attractivité et au développement du territoire, le bien-être et la qualité de vie des étudiants et des personnels de l'université, le développement des liens sociaux et du sentiment d'appartenance au territoire.** »

Pour l'université de Franche-Comté, la RSU signifie également « **bien-être et qualité de vie des étudiants et des personnels, respect des individus, mais aussi achats durables** », confirme Christophe de Casteljau, Directeur général des services. « **L'université est investie dans une démarche de responsabilité sociétale : elle a disposé d'un chargé de mission Développement Durable et le**

contrat d'établissement est orienté sur cette thématique », poursuit-il. « **Nos objectifs en matière de RSU : améliorer la réussite et le taux d'insertion des étudiants, optimisation de l'occupation des locaux, traitement des déchets et performance énergétique des bâtiments.** »

Pour Amandine Borneck, responsable du service Campus durable et citoyen à l'Université de Bourgogne, la RSU, « **c'est l'engagement de l'Université auprès de la société. En 2007, l'université de Bourgogne s'est engagée politiquement sur ces questions et a voté en 2010 son premier plan pluriannuel environnement et développement durable en travaillant sur le premier référentiel Plan Vert. 2011 a ainsi vu la création du service Campus durable et citoyen, qui a pour but de coordonner et d'aider à la mise en place d'actions liées au Développement Durable. La RSU est intégrée dans le projet d'établissement au travers de la recherche qui contribue au développement sociétal, au travers de la responsabilité culturelle et sociale envers les étudiants et les habitants du territoire, et plus généralement de sa stratégie Développement Durable. Nos objectifs en matière de RSU consistent principalement à intégrer les questions Développement Durable à l'ensemble des formations, mais aussi auprès de l'ensemble des agents et des enseignants-chercheurs.** »

Pour Martine Pleux, Directrice générale de l'Agence Dijon Développement du Grand Dijon, la RSU passe par « **le développement de partenariats avec notamment l'Université de Bourgogne mais aussi les écoles d'ingénieurs, qui prennent en compte cette démarche. La convention UniversCités signée avec l'Université de Bourgogne en est un bon exemple : elle a pour objectif de favoriser l'attractivité du territoire, son développement économique, en valorisant son potentiel d'innovation et le vivier de compétences dont il dispose, et d'autre part, en aménageant le campus pour l'intégrer à la ville. La RSU doit être prise en compte dans les partenariats sous tous ses aspects (sociaux, culturels, économiques et environnementaux), car elle vise, d'une manière générale, à préparer les citoyens de demain.** »

Christophe
de Casteljau



Joëlle
Schirrer



Amandine
Borneck



Lille

- * Région NPDC : 156 587 étudiants, 7 universités
- * Une Vice-présidence Jeunesse et sports
- * Une Vice-présidence Enseignement supérieur et recherche
- * Lille métropole : 100 140 étudiants
- * Un élu conseiller délégué Recherche et universités
- * L'université Lille 3 : 18 500 étudiants

Le territoire de Lille est marqué par sa transition vers une économie de la connaissance après avoir vécu une période de développement industriel florissante (textile, charbon, bâtiment). Soutenir l'innovation apparaît comme l'option retenue pour négocier ce tournant. Or, l'innovation nécessite le recours à la recherche. Lieu de fabrique des savoirs et d'expérimentation des connaissances, l'université représente un monde en devenir avec ses étudiants dont il faut prendre en charge le présent et prévoir l'avenir. La responsabilité sociétale de l'université de Lille s'incarne dans **les services rendus par l'enseignement supérieur et la recherche au territoire métropolitain.**

La région Nord Pas-de-Calais a intégré la RSU comme axe transversal aux trois premières ambitions (sur quatre) de son schéma régional de l'enseignement supérieur et de la recherche :

- 1) Favoriser l'accès et la réussite de tous, à tous les âges, dans l'enseignement supérieur,
- 2) Structurer une recherche de haute qualité, la valoriser et innover,
- 3) Promouvoir le développement de campus durables, attractifs et solidaires.

« **Le principal objectif de la région en matière de RSU est que chaque université se dote d'une stratégie en la matière (du type Agenda 21/Plan Vert), avec portage politique (Vice-présidence) et chargé(s) de mission clairement identifiés** », annonce Sandrine Rousseau, Vice-présidente en charge de l'Enseignement supérieur et de la recherche à la région NDPC.

Pour Lille Métropole, la RSU revient à « **traduire dans les projets des villes et de la métropole en particulier liés à ses propres domaines de compétence à savoir l'aménagement, la voirie, l'assainissement du territoire,**

les transports et l'action économique, toutes les dimensions socioculturelles et environnementales en vue de donner aux activités du territoire apparemment différentes la possibilité d'être reliées », explique Faustin Aïssi, conseiller délégué Recherche et Universités à Lille Métropole.

Le cœur du Programme Métropolitain de Développement Economique (PMDE) est basé sur l'économie de la connaissance. Dans ce sens, la politique en recherche et en enseignement supérieur de Lille Métropole est une politique de soutien aux pôles de compétitivité où travaillent ensemble des laboratoires universitaires et des entreprises innovantes. « **L'innovation aujourd'hui doit prendre en compte les éléments sociétaux. Plus précisément, la recherche scientifique doit prendre en compte l'humain. Le productivisme est aujourd'hui moins d'actualité qu'auparavant** », affirme Faustin Aïssi.

À l'université de Lille 3, la plupart des champs couverts par la RSU – démocratisation de l'enseignement supérieur, ancrage territorial, engagement solidaire de la communauté universitaire envers le territoire – sont traités par l'établissement mais ne sont pas formalisés en tant que tels à ce jour. « **La RSU n'est encore qu'implicite, mais le concept sera officiellement intégré dans le prochain contrat quinquennal. Le projet d'Université de Lille (UdL), fédération de trois universités lilloises autour d'une politique scientifique unique, autour d'un modèle de formation continue et initiale en pointe (accompagnement, passerelles, pluridisciplinarité), très axé sur ces questions, devrait faciliter ce développement et rendre encore plus cohérente et plus complète l'offre et les services rendus par l'enseignement supérieur et la recherche sur le territoire métropolitain** », précise Émeline Huart, directrice de cabinet de Madame Fabienne Blaise, Présidente de Lille 3. Selon elle, « **l'université ne peut pas être cloisonnée. On ne peut pas fonctionner sans le territoire.** »

Sandrine
Rousseau



Faustin
Aïssi



Émeline
Huart



Lyon

- * Ville de Lyon : 82 350 étudiants
- * Une délégation vie étudiante et une délégation enseignement supérieur et recherche
- * Grand Lyon : 135 972 étudiants
- * Une délégation jeunesse
- * Université Lyon 3 : 25 237 étudiants
- * Université Lyon 2 : 27 278 étudiants
- * Université catholique de Lyon : 8 800 étudiants

Outre le développement de campus dynamiques et solidaires, la RSU passe par les travaux de recherche, qui permettent de mettre les savoirs au service du territoire. L'objectif est double, d'une part de diffuser les savoirs à la société ; d'autre part d'apporter son expertise au développement des pratiques mises en œuvre par les autres acteurs du territoire.

Pour la ville de Lyon, la RSU consiste d'abord à prendre en compte l'impact sociétal et social dans l'accès à l'éducation et les inégalités qui en découlent, à travers la mise en place d'outils ou de dispositifs destinés à corriger ces impacts. « **C'est le rôle des acteurs publics d'égaliser les chances des citoyens dans l'accès à la connaissance et de réguler les risques d'une société inégalitaire** », explique Brigitte Régaldie, Responsable du Service Université Recherche à la Mairie de Lyon.

Un second objectif pour la ville de Lyon est de favoriser l'engagement des étudiants dans la vie associative. Le service Université et Recherche de la ville est ainsi à l'initiative et en charge de la Maison des Etudiants de Lyon : ce lieu dédié à l'accueil des associations étudiantes (41 actuellement) leur permet, six jours sur sept, de disposer d'une plateforme informatique, de salles de réunion, de matériel et leur propose également un accompagnement « personnalisé ».

En outre, selon Brigitte Régaldie, « **la ville de Lyon souhaite accroître ses partenariats sur la thématique de la responsabilité sociétale des universités avec les établissements d'enseignement supérieur** ». Dans ce sens, le Grand Lyon et le PRES Lyon/Saint-Etienne ont adopté en 2010 le Schéma de Développement de l'Université (SDU), document de référence du développement de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la vie étudiante, coordonné avec les politiques publiques d'aménagement du territoire et les politiques en matière de culture, d'économie et de société.

Les quatre axes du 40^{ème} anniversaire de Lyon 2, qui sont aussi ceux pressentis pour le prochain contrat d'établissement montrent clairement la volonté de relier la mission d'éducation et de formation de l'université à son activité de recherche :

- 1) Transmettre et partager (accès aux savoirs du plus grand nombre),
- 2) Comprendre et innover (décloisonnement disciplinaire pour répondre aux questionnements actuels),
- 3) S'ouvrir et avancer (ouverture sur la cité et formation de citoyens éclairés et responsables),
- 4) Choisir et agir (diffusion des savoirs et échanges avec les publics éloignés et empêchés).

« **À Lyon 3**, commente Didier Vinot, Vice-président Ressources Humaines et Qualité de la vie à l'université, **ce sont plutôt des initiatives de la base, c'est-à-dire des noyaux de recherche, qui ont conduit à un schéma général de la responsabilité sociale, adoptée ensuite politiquement. Nos événements sociétaux sont toujours reliés à l'état de la recherche au sein de notre université en particulier.** » De sorte que l'ancrage territorial de l'université passe par le lien avec la recherche.

Quelques exemples :

- le colloque national sur l'entrepreneuriat au féminin à l'initiative de l'équipe de recherche qui travaille sur l'entrepreneuriat.
- la chaire en philosophie sur l'eau en partenariat avec la Lyonnaise des eaux
- le travail d'équipes de recherche en management de Lyon 3 sur la question de la Responsabilité Sociale des Entreprises.

Pour Annick Rivet, Vice-rectrice de l'Université catholique de Lyon, « **la RSU doit en effet partir de la mission première de l'Université, à savoir la formation. Mais l'université en tant que telle ne peut pas être le seul acteur de la RSU** » - comme l'illustre un projet de recherche-action mis en place à l'Uclv entre 2010 et 2012, avec la communauté de communes de Tarare. Des étudiants de quatrième et cinquième année, encadrés par des enseignants chercheurs de l'ESDES option RH, ont travaillé sur un projet de repositionnement économique du territoire à moyen et long termes. Associant l'ensemble des acteurs concernés (les PME, Pôle Emploi, les collectivités) ce projet, soutenu par la région Rhône-Alpes, devait aboutir par exemple à la création d'un pôle compétences pour identifier celles de chacun vis-à-vis du territoire.

Didier
Vinot



Annick
Rivet



Brigitte
Régaldie



Île-de-France : Nanterre et...

- * Région Île-de-France : 618 786 étudiants
- * Une Vice-présidence jeunesse vie étudiante
- * Ville de Nanterre : 30 289 étudiants inscrits à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense
- * Moins de 2 000 étudiants habitent la commune de Nanterre.
- * Une délégation à la ville universitaire
- * L'université Paris Ouest Nanterre La Défense : 36 500 étudiants

Le territoire francilien rassemble des étudiants de tous horizons et présente une vie locale, des réalités sociales hétérogènes. La RSU des universités de la région Ile-de-France, et en particulier des universités de Paris 4 et de Nanterre, réside dans la démocratisation de l'accès pour tous à l'ensemble des services de l'université, la transmission des savoirs à l'extérieur et l'intégration des étudiants à la vie locale.

Nanterre est traversée par une frontière symbolique derrière laquelle les habitants de la ville assistent au passage des élites qui vont et viennent, mais ne restent pas, regagnant rapidement Paris après leurs heures de travail. Outre la proximité géographique de Nanterre avec Paris, cette situation est également le résultat de l'histoire de l'Université, construite en 1970 dans le but de désengorger le site de la Sorbonne. L'Université de Nanterre, en accord avec les acteurs du territoire et en particulier avec la Ville, a fait du principe de réciprocité le cœur de sa responsabilité sociétale : les enjeux sociétaux doivent entrer à l'université et les savoirs universitaires se diffuser dans la société.

Pour la ville de Nanterre, « **l'université est un acteur majeur du territoire, tant par ses chercheurs dont les travaux doivent pouvoir s'inscrire dans les questionne-**

ments de la collectivité, voire des politiques, pour en éclairer les enjeux ; que par ses étudiants, citoyens de la ville, porteurs de projets, d'initiatives, dans la vie locale, et ses services culturels qui doivent être largement accessibles aux habitants », explique Abdelouahab ZAHRI, Responsable du pôle Enseignements, à la Mairie de Nanterre.

En écho à cette représentation de l'université pour la ville, le Président de l'université de Nanterre, Jean-François Balaudé, définit la responsabilité sociale et sociétale des universités comme « **la reconnaissance que l'université est un acteur territorial à part entière. (...) Cela signifie que la politique de l'université doit être principalement élaborée en son sein, dans le respect de ses prérogatives et de son espace propre ; mais, et de manière liée, cela signifie aussi que l'université a un certain nombre de devoirs vis-à-vis du territoire : celui notamment de transmettre à l'extérieur ses compétences pédagogiques, scientifiques et culturelles. La responsabilité sociale et sociétale de l'université doit selon nous se comprendre dans ce mouvement d'aller-retour : l'université s'implique dans la société et dans son territoire et, inversement, les préoccupations sociales et sociétales se diffusent au sein même de l'université.** »

La RSU était plutôt, jusque là, le fait d'acteurs dispersés. « **Surtout la RSU n'était pas portée en tant que telle comme un axe stratégique de l'établissement dans les relations avec le territoire. C'est précisément ce que nous tentons de bâtir depuis quelques mois, en lien avec les associations et les collectivités territoriales que ce soit la Ville de Nanterre, le Conseil Général des Hauts de Seine et le Conseil Régional. La RSU sera également pleinement intégrée dans le nouveau projet d'établissement, en cours d'élaboration** », affirme J.-F. Balaudé.



Abdelouahab
Zahri



Jean-François
Balaudé

...Paris 4

- * Région Île-de-France : 618 786 étudiants
- * Une Vice-présidence jeunesse vie étudiante
- * Ville de Paris : 8 universités, 308 651 étudiants dans les universités parisiennes
- * Une délégation à la jeunesse, une délégation à la vie étudiante et une délégation à l'enseignement supérieur, l'innovation et la recherche
- * L'université Paris 4 : 22 534 étudiants

La vie universitaire française est majoritairement concentrée sur le territoire parisien, de la même manière que la grande partie des emplois se trouve à Paris. Ce territoire est donc complexe : il rassemble des étudiants de tous horizons qu'il faut loger, intégrer à la ville. Et en même temps, il présente une vie locale hétérogène, avec des réalités sociales très différentes selon les quartiers. La responsabilité sociale ou sociétale des universités de Paris, et en particulier de l'université de Paris 4, réside dans la démocratisation de l'accès pour tous à l'ensemble des services de l'université, la transmission des savoirs à l'extérieur et enfin, l'intégration des étudiants à la vie locale, en améliorant leur propre accès aux services de la ville, tels que la culture, le logement, la vie associative... La RSU équivaut ainsi, sur le site de Paris, à l'échange de services.

« **Paris 4 s'efforce d'intégrer la RSU dans son fonctionnement** », commente Stéphane Chauvier, professeur délégué aux moyens et ressources humaines, et directeur de l'UFR de philosophie à Paris 4. Et même si elle ne l'est pas sous ce nom dans le contrat d'établissement, la RSU est intégrée dans le projet de l'établissement au travers d'actions concrètes. « **Dans le contexte de l'université Paris-Sorbonne, il s'agit davantage de responsabilité sociale que sociétale. Elle consiste pour l'établissement, à faire bénéficier certains publics de l'agglomération parisienne, autres que les étudiants dûment inscrits, de certaines activités ou de certains services de l'université Paris Sorbonne, tantôt en permettant l'accès de ces publics à ces activités, tantôt en accomplissant ces activités au-dehors ou vers le dehors** », poursuit-il.

D'autre part, « **la RSU passe aussi par la diffusion du savoir et l'ouverture sociale et territoriale de l'université. La pleine ouverture du Centre de Clignancourt¹ en septembre 2013, fournira l'occasion de développer peu à peu, en direction des habitants des quartiers alentours, des actions culturelles et pédagogiques adaptées** », termine S. Chauvier.

La première priorité de la région en matière de Recherche et d'Enseignement Supérieur est d'améliorer les conditions de vie et d'études. « **Ainsi, traditionnellement, nous soutenons la construction de bibliothèques, mais aussi, celle, dans plusieurs universités comme Paris 8 ou Paris 10, des maisons d'étudiants (permettant notamment aux étudiants de travailler sur ordinateur, en wifi, ailleurs que dans les bibliothèques). On s'interroge aussi en particulier sur la façon dont les universités interviennent pour lutter contre le décrochage scolaire, en apportant un appui financier à de nombreux projets** », décrit Pascale Bourrat-Housni, Directrice de la recherche et de l'enseignement supérieur pour la Région Ile de France.

Pour Didier Guillot, adjoint au maire de Paris, chargé de la vie étudiante, « **la RSU n'est pas formalisée en tant que telle pour la ville de Paris. C'est d'abord aux Universités d'agir. Mais pour nous, le fait que dans le projet du Grand Paris, l'Université (ouverte à tous les enjeux, climat, etc.) et le campus fassent partie intégrante de la ville constitue une belle avancée. De fait, le territoire universitaire ne peut et ne doit plus vivre en « extra-territorialité »** ».

« **Notre objectif ? Favoriser les initiatives dans ce domaine, par exemple à travers le développement de l'hébergement : nous menons, dans le 18^{ème} arrondissement de Paris et prochainement dans le 13^{ème}, des expériences de logement solidaire avec des associations, telle l'Afev, et des maisons de quartier. L'engagement des étudiants envers et sur leur territoire constitue un enrichissement mutuel des acteurs en présence** » précise quant à lui, Denis Lambert, directeur du Crous de Paris, Président de l'association des directeurs de CROUS.

1. Situé Porte de Clignancourt, au Nord de Paris, dans le 18^{ème} arrdt, le site de Clignancourt est considéré comme un quartier populaire.

Stéphane
Chauvier



Pascale
Bourrat-
Housni



Didier
Guillot



Poitiers

- * Le Grand Poitiers : 24 616 étudiants
- * Un adjoint au maire, aussi Vice-président de la Communauté d'agglomération en charge des universités
- * Une élue adjointe à la vie étudiante et à la jeunesse
- * Deux services destinés aux relations avec l'université : le service Prospectives, coopérations territoriales et le service Vie étudiante
- * L'université de Poitiers : 23 378 étudiants

La RSU à Poitiers est synonyme de développement durable en tant qu'il est aussi « développement social ». L'université de Poitiers a de plus, une tradition d'université populaire qui retrouve un certain essor depuis quelques années : à la fin du 19ème siècle, des intellectuels s'engagent à diffuser la connaissance scientifique « pour éduquer le peuple ». En 1958, l'un des premiers Instituts de promotion supérieur du travail propose des séminaires de culture scientifique et technique.

La RSU sur le site universitaire de Poitiers passe par la prise en compte des problématiques socio-économiques du territoire dans ses travaux, et le transfert des résultats de la recherche vers les territoires. Elle se caractérise aussi par la richesse de la vie étudiante : **« la ville se transforme quand il n'y a plus d'étudiants. Ils amènent une très grande vitalité »**, affirme Dominique Royoux, directeur du service Prospectives et coopérations territoriales au Grand Poitiers.

Le prochain schéma local d'enseignement et de recherche (en cours de finalisation) prévoit le renforcement de la vie étudiante, et des liaisons entre l'urbanisme de la ville et celui des sites universitaires. **« Même si les choses sont décidées de manière indépendante aux niveaux de la collectivité et de l'université, nous allons tout faire ensemble »**, précise Virginia Braunstein, chargée de mission au sein du même service, en charge des relations avec l'Université.

À l'université de Poitiers, le Président, Yves Jean, confirme : **« Nous utilisons peu la notion de RSU, mais développons une véritable politique de développement durable, à travers la stratégie immobilière comme à travers la solidarité avec les territoires. Depuis mon élection à la tête de l'Université en 2012, une « Université citoyenne » a été mise en place, ouverte à tous les habitants sans exception, et qui a délivré 330 cours sur la période 2012-2013. Nous sommes en train de développer la même chose sur nos sites d'Angoulême et de Niort. »**



Yves
Jean

Dominique
Royoux



Emmanuelle
Auras



Cette Université Citoyenne s'articule autour de cinq axes principaux :

- 1) la diffusion par l'ouverture des cours au grand public, et hors des murs (podcast, cours dans d'autres villes de la Région, etc.) ;
- 2) la participation : **« l'université doit se soucier des préoccupations citoyennes et prendre en compte les questions sociales et locales émanant du terrain, les projets des quartiers »**, explique Emmanuelle Auras, directrice du SAFIRE (service en charge de l'orientation, de l'insertion, de l'entrepreneuriat et de la formation tout au long de la vie), et Vice-présidente déléguée à l'Université citoyenne ;
- 3) l'exemplarité : en étant responsable dans ses choix de gestion, y compris des personnels, notamment par la lutte contre les discriminations, le bien-être au travail, l'encouragement à la citoyenneté ;
- 4) la consultation sur l'utilité et l'usage d'une université citoyenne ;
- 5) l'attractivité avec le développement d'un label UCP (Université Citoyenne de Poitiers).

« Pour nous, l'université doit tout mettre en œuvre pour que les connaissances développées dans l'établissement, les fruits de la recherche, qu'elle soit en sciences dites dures ou en sciences humaines et sociales, sortent du campus pour aider les citoyens ou leurs représentants à répondre aux défis quotidiens. (...) Autre exemple : nous avons ouvert début novembre une épicerie sociale et solidaire. En venant en aide à des étudiants en grande difficulté économique et en valorisant les actions de solidarité chez les étudiants pour favoriser l'engagement, nous confirmons notre idée selon laquelle ce-dernier constitue un élément important de la formation », explique E. Auras.

L'université de Poitiers propose en outre, l'accompagnement à la création d'entreprise des étudiants et des jeunes diplômés notamment dans le domaine de l'économie sociale et solidaire. **« Ce qui encourage chaque étudiant à devenir dynamique en direction du territoire. De fait, les étudiants connaissent assez bien leur territoire d'études. L'on constate que beaucoup de projets de création d'entreprise se développent en lien direct avec le territoire. Dans ce cas, le transfert est très net. »**, précise Sandra Choisy du SAFIRE. **« À Poitiers, nous pensons ces missions tout à fait fondamentales, au même titre que la formation initiale et la recherche »**, conclut Emmanuelle Auras.

Rennes

- * Rennes Métropole : 58 581 étudiants, 2 universités
- * Une délégation enseignement supérieur et recherche
- * Ville de Rennes : 55 564 étudiants
- * Une délégation vie étudiante
- * Une délégation jeunesse
- * L'université de Rennes 2 : 19 478 étudiants

La majeure partie des étudiants de Rennes 2 étudie sur le campus Villejean. Un focus particulier sera fait sur l'université de Rennes 2 du fait de son implantation directe dans un quartier populaire. Cette spécificité a sensibilisé l'université aux besoins du territoire en matière d'accès à l'enseignement supérieur d'une part, et, d'autre part, en matière d'actions solidaires, portées par les associations. La responsabilité sociétale de l'université de Rennes 2 s'incarne ainsi dans la **lutte contre les inégalités sociales** et plus particulièrement en faveur de la **démocratisation de l'enseignement supérieur**, et également dans le **soutien au développement de la vie associative**.

Pour la ville de Rennes, la RSU représente « **l'opportunité de créer des rapports plus significatifs entre acteurs d'un même territoire et la capacité à développer des projets innovants à dimension humaine**, explique Morgan Chauvel, chargé de mission au service Jeunesse de la ville de Rennes. **Elle permet de démythifier certains symboles institutionnels et leur sanctuarisation, de tenter de « déprécier » certaines approches sociales ou culturelles comme les relations aux habitants, aux associations locales, aux administrations de proximité, etc.** ».

« **Nous n'en sommes pas au « schéma directeur », au « mode opératoire » ou autre « système opérationnel » mais, argumente M. Chauvel, nous appréhendons ces questions connexes avec un véritable enthousiasme et un esprit constructif sans faire pour autant l'économie, à cet instant, des réflexions et réserves d'usage.** »

La RSU, si elle n'est pas encore un axe stratégique des partenariats avec les universités, « **représente pour le moins de nouveaux espaces de réflexion, une projection positive et une véritable dynamique de travail collaboratif** », conclut-il.

« **L'université Rennes 2 a toujours été sensibilisée par les questions de société, de condition de vie des étudiants, et du rôle qu'elle a à jouer dans le territoire** », affirme Pierre Bazantay, Vice-président à l'université Rennes 2 en charge de la culture, de la vie étudiante et de la politique documentaire. À Rennes 2, « **la relation université/quartier fait partie, sinon des axes stratégiques, du moins d'une authentique préoccupation qui s'est traduite notamment par une signature de convention entre l'université Rennes 2 et le collège Rosa Parks du quartier Villejean** », poursuit P. Bazantay. Cette collaboration a conduit à l'organisation d'un concours de nouvelles organisé par les étudiants de lettres à destination des collégiens, à un projet de photographie encadré par un enseignant d'arts plastiques avec cours de prises de vue à l'université, ou encore à une « **fac party** » conviant 120 collégiens à passer une journée à l'université, organisée par l'Afev.

À Rennes 2, la RSU participe des préoccupations de l'université, qui sont « **l'accès de tous à la formation et à la recherche quelles que soient les conditions de ressources, et le soutien à la vie citoyenne et associative. Si la RSU n'est pas intégrée dans le projet d'établissement à proprement parler, la nécessité par exemple, de valoriser l'engagement des étudiants dans le domaine du social a été affirmée dans le précédent et mise en œuvre depuis avec succès.** » Si on ne peut parler d'objectifs réellement définis en matière de RSU à Rennes 2, « **un certain nombre de valeurs est partagé, comme la réduction des inégalités sociales, la lutte contre l'échec universitaire, la prise en compte des difficultés financières des étudiants avec par exemple, l'exonération de droits, des offres d'emploi étudiant, la prise en compte de situations particulières, l'ouverture de l'Université à des publics du quartier.** »



Pierre
Bazantay



Morgan
Chauvel

Valenciennes

- * Valenciennes Métropole : 13 350 étudiants
- * Une délégation enseignement supérieur et recherche
- * L'université de Valenciennes : 10 300 étudiants

La Responsabilité Sociale et/ou Sociétale de l'université à Valenciennes est d'abord une question de réussite des étudiants : d'une part, on se souciera de les former et de les intégrer professionnellement. Ensuite on cherchera l'amélioration de leurs conditions de vie, enfin on soutiendra leurs initiatives citoyennes. Pour le territoire de Valenciennes, la RSU passe aussi par la contribution des activités de recherche de l'université au développement économique du territoire.

À l'université de Valenciennes, 44 % des étudiants sont boursiers et plus de 75 % des étudiants sont des étudiants de proximité. « **Nous travaillons avec tous les acteurs du territoire pour la réussite de nos étudiants : mieux les accompagner dans leurs parcours de formation initiale et/ou continue en développant les formations par alternance, mieux les aider à l'insertion professionnelle et les encourager dans leurs initiatives citoyennes et associatives...** », affirme Nathalie Caouder, Vice-présidente vie étudiante à l'Université de Valenciennes et du Hainaut Cambresis (UVHC).

« **Cela fait partie de la mission des Universités, donc de l'UVHC (Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambresis) qui se veut une université à taille humaine, pluridisciplinaire, insérée dans le tissu social et économique du territoire du Hainaut-Cambresis. Nos objectifs en matière de RSU : améliorer les conditions de vie des étudiants (santé, logement...), favoriser les actions citoyennes et solidaires avec nos étudiants** », conclut N. Caouder.

« **Pour l'université de Valenciennes et du Hainaut Cambresis, la RSU est plus qu'une mission** », déclare Romaric Loirs, Vice-président étudiant à l'Université de Valenciennes. « **L'UVHC est particulièrement attentive aux questions culturelles et sociales, mais aussi de formation et de recherche. Le projet de Technopole en est un bon exemple : projet d'établissement à part entière, cet écoquartier ou écocampus a pour vocation d'intégrer sur un même site, hôtels d'entreprise, laboratoires de recherche, et différents services comme les résidences, les restaurants, des lieux de vie, une épicerie solidaire, etc. Les relations avec les partenaires et acteurs des engagements citoyens et solidaires sont également d'actualité puisque nous souhaitons par la valorisation de l'engagement étudiant, développer et encourager les actions citoyennes mises en place dans le paysage régional et local. L'Université est pour nous un lieu culturel dans lequel chaque personne appartenant à la communauté universitaire puisse s'épanouir et se former culturellement** », termine-t-il.

Pour Valérie Létard, Présidente de Valenciennes Métropole, la RSU passe par le développement des services aux étudiants, c'est-à-dire par « **les choix judicieux des aménagements, des emplacements des restaurants universitaires, des bibliothèques, des équipements sportifs, culturels... Il s'agit de rendre plus facile l'accès au logement ou au transport dans l'objectif de mieux intégrer l'université et son activité de recherche aux activités économiques du territoire.** »



Nathalie
Caouder



Romaric
Loirs



Valérie
Létard

1. Promotion de l'engagement et de la vie associative

- Recours au **FSDIE** équivalent à 17 euros par étudiant, qui permet de financer les projets des associations étudiantes, comme **la réalisation du bilan carbone de l'établissement par l'association étudiante Lyon 3 Développement Durable, des jardins citoyens et/ou partagés** (Lyon 2, Lille 3, Bordeaux IV), **des épiceries sociales et solidaires** (Bordeaux IV, Poitiers, en projet à l'université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis).
- **Mise à disposition de locaux, de matériel et de personnel** de manière permanente ou ponctuelle.
- **Unités d'Enseignement** : « Validation de l'engagement étudiant » (Rennes 2), « Formation à l'engagement associatif » (Lyon 2, Université catholique de Lyon), module transversal « Sport Culture et Citoyenneté » (Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis), « Engagement étudiant » et projet d'un certificat d'activités bénévoles, le « CAB » (Poitiers), UE libre « Sport » (Lille 3).
- **Maisons des Étudiants** à Lyon, Lille (ouverture en 2014), Nanterre (accueil d'une plateforme de l'engagement pour mobiliser, informer, suivre et former les étudiants bénévoles), et Poitiers. **Maison des initiatives étudiantes** à Paris et son antenne dans le 13^{ème} arrondissement : Labo13.
- **Forums des associations** (Lille 3, Lyon 3 avec une demi-journée libérée pour les étudiants). Festival « les **Campulsations** » à Bordeaux.
- « **Kit à se lancer** » de la ville de Paris, une aide de 300 euros pour la création d'associations.

2. Qualité de vie

- **Charte de la CPU pour l'égalité entre hommes et femmes dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche** (Rennes 2) ; **charte pour la diversité et la mixité** (Lyon 3) ; **charte régionale égalité et mixité professionnelles** (Université de Bourgogne) ; **convention régionale Poitou-Charentes pour la promotion de l'égalité des chances entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes, dans le système de formation tout au long de la vie** (formations initiales et continues) à l'université de Poitiers.
- **Recrutement d'étudiants vacataires** disposant de faibles ressources (Rennes 2) ; dans les restaurants scolaires de Nanterre et de Poitiers (emplois étudiants dans les maisons de quartiers) ; pour l'ensemble des temps périscolaires à Besançon.
- Mise en place de **missions Handicap** : un guide d'ac-

cueil spécifique et un plan de formation aux personnels (Lyon 3), le « don de notes » de cours bénévole et la signature de la charte handicap (Lyon 2), la plateforme Tadeo de traduction simultanée des courts à l'écrit (Université catholique de Lyon), des postes réservés (Université de Bourgogne), etc.

- **Centres de santé gratuits** (Rennes 2, Lille 3).
- **Parrainage des étudiants issus des baccalauréats technologiques** à Lyon-2 afin de les soutenir dans l'acquisition des méthodologies de travail spécifiques à l'université et faciliter leur intégration dans l'enseignement supérieur ; **Parcours de Réussite en Études Longues** dans le Nord-Pas-de-Calais pour les étudiants de L1 et de DUT/BTS souhaitant intégrer une 3^{ème} année de licence ou une grande école.
- **Crèches** pour les enfants des personnels et des étudiants (Lyon 2, Lille 3, Université de Bourgogne).
- **Nos quartiers ont des talents** à Lyon 3, avec accompagnement vers l'emploi des jeunes diplômés bac + 4 issus prioritairement des quartiers populaires.
- **Cellule de veille contre les discriminations** (Lyon 2), **une cellule de veille contre le harcèlement sexuel** (Lille 3).
- **Information et sensibilisation** des futures étudiantes aux carrières scientifiques et au métier d'ingénieure par la région Nord Pas-de-Calais.
- **Vice-présidence Ressources Humaines et Qualité de vie à l'université** (Lyon 3).
- **Espace dédié au personnel** au restaurant universitaire de Lyon 3, fête des personnels (Lyon 3), **salon du personnel** avec point bar tenu par une personne en Contrat Unique d'Insertion à Bordeaux 4.

3. Logement

- **Logements pour les étudiants dans les résidences de personnes âgées** à la ville de Lyon, **logements intergénérationnels** à Besançon et à Paris ; **logements des chercheurs étrangers** dans le Nord Pas-de-Calais ; **logements étudiants dans les quartiers** à Nanterre ; logements pour des séjours de courte durée (étudiants en alternance, stages, étudiants et enseignants étrangers, chercheurs ne résidant pas sur le site) dans Le Grand Rodez.
- Dispositif **POIT'ETRANGER** : des familles accueillent des étudiants étrangers venus sur le territoire pour un temps plus ou moins bref ; **500 logements pour les chercheurs** à Paris, et **aide à l'installation dans le logement étudiant** (AILE) d'un montant de 900 euros qui couvre les frais d'installation (garantie et démarrage).
- **Réhabilitation et construction de logements** à Lille Métropole, à Rennes, à Paris et en Aquitaine, à Besançon.

PANORAMA DES ACTIONS

- Expérimentation avec l'Afev de **Kolocations à Projets Solidaires** (KAPS) à Paris, Lyon, Nanterre, Bordeaux ou encore au Grand Rodez.

4. Vie culturelle

- **Pass'culture** à Lille, Lyon, Nanterre, et Bordeaux ; entrée gratuite des musées pour les étudiants à Poitiers. **Action-culture** à l'université de Lille (service culturel de l'université) qui propose le kino-ciné, salle d'art et essai implanté dans l'université et un espace théâtre-concert (théâtre des passerelles).
- Prévention des risques : dispositif de présence et de médiation en centre ville « **Noz'ambule** » à Rennes ; « **Les jeux différents** », dispositif de prévention sur les berges du Rhône à Lyon (plateforme de jeux et d'animation les jeudis de septembre et octobre sur un espace public où les jeunes ont des pratiques de consommation à risques) ; **prévention sida, prévention prostitution et Charte de la Nuit à Poitiers** .
- Dispositif « **PREMIS** » d'intervention et de prévention des addictions le jeudi soir à Besançon. Point d'écoute psychologique étudiante à Paris. **Espace « Santé jeunes »** et **prévention aux addictions via l'association Sida-Paroles** à la ville de Nanterre ; le **Pass' Accès contraception** en Aquitaine.
- **Espace multiservice étudiants** (EME) et **lyoncampus.fr** à la Ville de Lyon ; la **carte étudiants multi-services** au Grand Rodez ; les guichets pour les étudiants à Poitiers, le **guichet unique d'accueil** à Lyon ; la **Nuit des Étudiants du Monde (NEM)** à Lyon, Lille et Paris pour l'accueil des étudiants étrangers.
- Animation, festivités : le **festival Ici & Demain** à Paris qui permet aux étudiants créateurs, artistes, amateurs de se produire en propre dans les salles prestigieuses de la capitale ; la **Nuit des 4 jeudis** à Rennes.
- **Observatoire de la vie étudiante** à Lille métropole pour coordonner les actions de vie étudiante développées dans les différentes villes universitaires de la métropole (Lille, Villeneuve d'Ascq, Roubaix et Tourcoing) ; **Conseil régional des jeunes** et « **Étudiant de Paris – Le Conseil** » à Paris ; **Conseil des étudiants** au Grand Rodez.

5. Démocratisation de l'enseignement supérieur, ouverture aux publics

- Le projet « **Demain l'université** » à Lille 3 propose en concertation avec les collèges et les lycées, des actions afin de faire connaître l'université, ses parcours

et ses débouchés, aux futurs étudiants et à leurs familles. **Projet « Collégiens aujourd'hui Étudiants Demain »**, et nomination d'une chargée de mission de la relation avec les collèges et lycées à l'université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis.

- **Projet Kairos** à Nanterre : programme de recherche-action à partir du travail de remédiation sociale de jeunes de la ville de Nanterre en difficulté (exclusion scolaire, délits...) par les services de sécurité de l'université en association avec la protection judiciaire de la jeunesse, les établissements scolaires de la ville, les enseignants et les étudiants de l'université (UFR sciences de l'éducation).
- **Participation de certains enseignants à des cours en prison** (université de Nanterre)
- Partenariat entre le cycle de lettres modernes de l'Université catholique de Lyon et l'**Opéra de la ville**.
- **Conférences publiques** (Lyon 3, Bordeaux 4). **Journées publiques en collaboration avec France Culture au Grand Amphithéâtre** à Paris 4.
- **Ouverture au public non étudiant** : les bibliothèques à Lille 3, Nanterre et Paris 4 ; **Amphis du savoir** à l'UFR Sciences Fondamentales Appliquées de Poitiers ; **Programme de formation** à destination de l'ensemble des personnels à l'université de Bourgogne, **Université Ouverte** à l'université de Franche-Comté, **Experimentarium** de l'université de Bourgogne (ateliers-discussions avec les chercheurs, à destination du grand public, à partir de 9 ans), **Université du Temps Libre** à Albi.
- Formation tout au long de la vie : **Université tous âges** (Lyon 2) ; **Univa** (université Catholique de Lyon) ; **Université inter-âges** à Paris 4 et à Poitiers. Vice-présidence Formation tout au long de la vie à l'université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis. **Délocalisation des cours** à Poitiers et à Lyon 2. **FAC** (formation appliquée continue) à Lyon 3.
- **Rénovation des bibliothèques** de Lille 1 et Lille 3 en « Learning center » ou « Centre d'apprentissage », accès gratuit au Monde et au Monde diplomatique et accès à leurs archives pour les étudiants de Paris et d'Île-de-France.
- **Université numérique** d'Aquitaine, Université numérique Paris Île-de-France.
- **Mise à disposition des installations sportives** de l'université à Paris 4 sur le site de Clignancourt au public non étudiant
- **Réunion BILS** (Bourse d'initiatives loisirs de solidarité) de la mairie de Lille ayant pour objectif de financer des projets de jeunes (étudiants et lycéens) autour de thématiques en lien avec la vie de quartier, l'aide humanitaire, les relations intergénérationnelles...
- Participation aux **Journées du patrimoine** (Lille 3, Lyon 2). Printemps des SHS, Fête de la science (Lille 3).

- Organisation des **Fêtes de Solidarités Locales** par le service Science et Société de Lyon 3 et l'Afev Grand Lyon à Lyon 3 autour d'une chasse au trésor dans le bâtiment de l'ancienne Manufacture du Tabac, des familles et des jeunes accompagnés.
- **Charte d'engagement territorial** signée entre la ville et l'université de Nanterre.

6. Environnement

- **Missions et Services Développement Durable** : mission Développement Durable à Lyon 3 (service civique Développement Durable) ; un service campus durable et citoyen à l'université de Bourgogne (+ un chargé de mission déplacement doux).
- **Plan éco-lumière, recyclage** du papier et des toners d'imprimante ; **Formation des personnels à la réduction des dépenses d'électricité et au tri des déchets** à l'Université de Nanterre.
- **Investissement pour réduire la facture énergétique et politique de tri des déchets** à l'université de Poitiers.
- **Politique de déplacement en modes doux** à l'intérieur du campus à Poitiers : stations de location de vélo à très bas tarifs. **Location et réparation de vélos** avec l'association « Vélocampus » dans le but de promouvoir les modes doux à la ville de Besançon.
- Soutien à la **restauration biologique** par la région Nord Pas-de-Calais et Le Grand Poitiers.
- **Trophées des innovations durables**, à Valenciennes Métropole.
- **Développement de campus durable** à Lille 3.

7. Valorisation de la recherche

- Financement de **CIFRE** (Conventions Industrielles de Formation par la REcherche) et de contrats doctoraux et post-doctoraux à Lille, ainsi que de **création d'un poste chargé de la valorisation de la recherche**. Réalisation de stages et de travaux de recherche à la ville de Nanterre et à la communauté d'agglomérations du Mont Valérien.
- **Projet d'espace de réflexion éthique régional** du Nord Pas-de-Calais à Lille 3.
- **LABEX DISTALZ** : développement de stratégies innovantes pour une approche transdisciplinaire de la maladie d'Alzheimer avec les UFR de Sciences Humaines et Sociales et d'Art à Lille.

- **Association / fédération de recherche « Territoires »** au sein de laquelle des enseignants (économistes, géographes, biologistes...) travaillent à l'échelle inter-régionale sur le processus de décentralisation, sur l'eau et sur la valorisation et le développement du patrimoine et du tourisme, à l'université de Poitiers.
- **7/8 masters formant des chargés de mission en développement local et intelligence économique** à l'université de Poitiers ; master en économie sociale et solidaire à Poitiers (projet d'une école ESS à Niort).
- Appel à projets adressés aux UFR et aux laboratoires impulsés par Lille 3 visant à encourager les actions de **médiation scientifique**.
- **Salon de promotion et de valorisation de la recherche** à Lille 3.
- **Création d'un laboratoire de recherche** à l'université catholique de Lyon sur l'entrepreneuriat social en lien avec des partenaires du monde socio-économique, associatif et territorial.
- **Projet Cité 6/12** : pratiques et perceptions des aménagements urbains par les enfants de 6 à 12 ans, à Rennes 2.

8. Insertion professionnelle

- **Antennes « hubhouse »** à Lille, situées au sein des établissements, et équipées d'ordinateurs, de téléphones, de boxes de travail, d'espaces de réunion, de bibliothèques, destinées aux étudiants de la région et à ceux récemment sortis du cycle d'études.
- **Prix du jeune chercheur** de la ville de Lyon.
- **Colloque Villes-Université-Entreprises en Synergie** à Nanterre pour mettre en lien les entreprises du bassin de Nanterre et les enseignants-chercheurs de l'université.
- **Convention entre le PRES de Bordeaux et les PLIE** (Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi) des communes pour favoriser l'insertion professionnelle des populations éloignées de l'emploi (jeunes sans qualification, formation professionnelle, etc.).
- **Olympiade des métiers** et **bilan jeunes** à la région Aquitaine.
- Étape à Besançon du **Train de l'orientation**, qui sillonne la France : rencontres des professionnels de l'éducation pour bénéficier de conseils d'orientation.
- Volet « **formation du docteur** » à Lille Métropole pour une meilleure insertion professionnelle en finançant des thèses voire des post-doctorants.

Les jardins partagés : un pont entre quartiers et campus

OBJECTIFS

- **Désenclaver le campus** et créer des liens entre les étudiants des universités de Bordeaux, les autres usagers du campus (personnels de service, enseignants, documentalistes...) et les habitants des quartiers voisins (Compostelle et Saige).
- **Sensibiliser à la culture et à la consommation de fruits et de légumes biologiques**, de saison et locaux.

FONCTIONNEMENT

- **En 2011**, l'association A.O.C. (Appellation Origine Campus) inaugure un jardin partagé sur le campus de Talence Pessac Gradignan (Université Montesquieu Bordeaux 4). Sur la parcelle de 1000 m² de terrain mise à disposition par l'Université, tous cultivent pour tous. Les jardiniers, en binômes, peuvent bénéficier des conseils techniques de l'Amap (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne) locale « Terre d'Adeles ». Pour l'arrosage, un roulement est organisé sur un forum internet. L'eau des bassins récupérateurs d'eau d'EDF, les herbes brûlées des riverains, les cartons des bibliothèques, les déchets verts du campus... sont réutilisés pour nourrir le sol. Et fournir à tous des fruits et légumes biologiques à des prix raisonnables. Le CROUS prête un local pour entreposer les outils.
- **De mai à juin 2012**, des enfants de la cité de Saige, scolarisés au collège Gérard Philippe de Pessac et accompagnés par l'Afev ont été invités à réaliser une fresque sur le mur du jardin. Ils étaient encadrés par des étudiants bénévoles et un doctorant en archéologie, peintre et spécialiste de l'art pariétal à base de pigments naturels. La fresque, inaugurée le 2 juin en présence des membres de l'association AOC, des binômes Afev étudiant-enfant et des familles, retrace l'évolution des modes de consommation à travers les âges.
- Enfin, ces jeunes ont également eu en charge la distribution de **calendriers de fruits et de légumes de saison** auprès de leurs camarades. Ces calendriers ainsi que des livres de recettes avaient déjà été diffusés dans les restaurants universitaires de Bordeaux, avec le soutien du CROUS.
- Le projet « La fresque des jardins partagés : un pont entre quartiers et campus » a été **lauréat du prix Culture Action du réseau Crous Crous**.

« Le principe est de créer un jardin partagé accessible à tous les membres des universités bordelaises, professeurs et personnel administratif inclus, mais aussi aux riverains du jardin. »

JULES DAVID,
Secrétaire d'A.O.C.

PARTENAIRES

- L'Université Montesquieu Bordeaux 4
- Le CROUS
- L'Amap locale Terre d'Adeles
- L'association A.O.C.
- L'association Afev
- Le Centre social Alain Courdet de Saige
- Le collège Gérard Philippe de Pessac

CONTACT

- **Lucas Bento de Carvalho**, doctorant en droit à Bordeaux IV, et président de l'association A.O.C.
aocbordeaux@gmail.com
- Lien web : www.aoc.asso.fr



La boutique des sciences à l'Université de Lyon

La boutique des sciences ou science shop est un dispositif déjà à l'œuvre dans plusieurs pays de l'Union Européenne (Pays-Bas, Allemagne, Royaume-Uni) ou au Canada. La boutique des sciences permet de mettre au service de groupements de citoyens tels que des associations, des conseils de quartiers, etc., ayant des activités bénévoles d'intérêt collectif, des connaissances scientifiques. Tel un service public, la boutique des sciences met gratuitement à disposition des projets d'étudiants en réponse à des demandes émanant de la société civile, et qui au-delà des besoins particuliers, recouvrent un intérêt collectif.

OBJECTIFS

- **Rapprocher** les campus de leurs territoires
- **Démocratiser** l'accès à la recherche

PRINCIPE

La boutique des sciences recueille la demande sociale (critères : pas d'intérêts commerciaux, intérêt général, gratuité pour la structure et interdisciplinarité pour l'équipe de recherche), et la transmet à la communauté scientifique afin de constituer une équipe intéressée par la problématique soulevée. Une fois le travail de recherche réalisé, en étroite collaboration avec les demandeurs issus de la société civile, les résultats sont publiés en diffusion libre.

HISTORIQUE DU PROJET

Participation du service Sciences et Société de l'Université de Lyon au projet PERARES (2010-2014) mettant en commun les bonnes pratiques entre 26 universités européennes. Confirmation à l'occasion d'un projet financé par la Région Rhône-Alpes de la méconnaissance mutuelle entre les habitants de Villeurbanne et les étudiants et chercheurs du campus Lyon-Techno La Doua. Lancement en 2012 du projet-pilote « Des chercheurs au jardin », quand la science se met au service de la demande sociale (demande émanant de la Société des jardins ouvriers de Villeurbanne, associant la FRAPNA (Fédération Rhône-Alpine de Protection de la nature, le GREPS (Groupe de recherche en psychologie sociale) et l'IRSTEA (Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture). La même année, un module de formation destiné aux doctorants, « Dialogue entre les sciences et la société » est mis en place.

OBJECTIF 2013 : lancement effectif et pérenne d'une boutique des sciences à l'échelle de l'Université de Lyon

QUELQUES EXEMPLES

Projets pris en charge par la boutique des sciences :

• DES CHERCHEURS AUX JARDINS (À VILLEURBANNE)

La Société des jardins ouvriers de Villeurbanne (l'une des plus anciennes de la ville depuis les années 1930) est confrontée à un envasement progressif de la rivière Rize qui coule au milieu des parcelles potagères (risques d'inondation par une eau polluée)... Retrouvez la suite sur le site de l'Université de Lyon.

• ECLAIRAGE MUNICIPAL ET CHAUVES-SOURIS (AUX PAYS-BAS)

Les chauves-souris supportent sans dommage les lumières LED vertes : tel est le résultat d'une étude de la boutique des sciences de l'université de Groningen (Pays-Bas).

PARTENAIRES

- L'Université de Lyon
- Commission européenne - projet PERARES - Public Engagement with Research and Research Engagement with Society.
- La Région Rhône-Alpes (appel à projets régional : « Université citoyenne et solidaire »)
- La ville de Villeurbanne

CONTACT

- **Davy Lorans**, Chargé de projets Accès des citoyens à la recherche - Service Science et Société, CCSTI du Rhône - Université de Lyon
37 rue du Repos - 69361 Lyon Cedex 07 France
Tél. **04 72 76 35 21** - davy.lorans@universite-lyon.fr
- Lien web : www.universite-lyon.fr

« *Concrètement, les associations nous contactent et nous exposent les questions pour lesquelles elles ont un besoin de compétences scientifiques et/ou techniques. Nous communiquons ces demandes à la communauté scientifique afin de constituer une équipe intéressée par la problématique soulevée. Les structures prioritaires sont les associations qui n'ont pas les moyens de financer des expertises, de payer des cabinets d'études spécialisés.* »

DAVY LORANS

Chargé de la mise en place du projet

Episs* Campus à l'Université de Poitiers

En France, la moitié des étudiants vit avec moins de 400 euros par mois et 26 % d'entre eux déclarent rencontrer de réelles difficultés pour faire face aux dépenses courantes. Face à cette réalité, l'Université de Poitiers a décidé d'ouvrir une épicerie sociale et solidaire.

OBJECTIFS

- Favoriser l'accès aux biens de consommation alimentaires et hygiéniques des étudiants les plus démunis.
- Lutte contre leur exclusion économique mais aussi sociale.

FONCTIONNEMENT

- Tous les jeudis, de 13h à 17h, 20 étudiants bénévoles se relaient pour accueillir et accompagner les 50 étudiants bénéficiaires de l'épicerie solidaire de l'Université de Poitiers.
- Les bénéficiaires sont orientés vers l'épicerie par les assistantes sociales du CROUS et de la médecine préventive, pour une durée de deux mois, renouvelable cinq fois, après réexamen de leur situation.
- Episs* Campus propose des produits en vente à prix réduit, soit 10 à 30 % de leur prix usuel : petit déjeuner, fruits et légumes frais, condiments, produits secs (riz, pâtes, boîtes de conserve...), surgelés, produits frais (viandes, fromages, plats cuisinés, yaourts...), boissons et produits d'hygiène.
- Le pain et les fruits et légumes abîmés sont gratuits.



- L'épicerie est approvisionnée par la banque alimentaire.
- Les étudiants bénévoles en charge de l'épicerie solidaire ont suivi des formations, en amont de son ouverture, sur les questions d'hygiène et ont mis en place des outils pour gérer les stocks, la mise en rayon, le relevé des températures, etc.

PARTENAIRES

- L'Université de Poitiers
- L'Afep, l'Association fédérative des étudiants de Poitiers
- L'Afev
- Le CROUS et la médecine préventive

CONTACTS

- Crous : 05 49 45 33 54
- Médecine préventive : 05 49 44 53 42
- La Maison des étudiants : 05 49 45 47 00
Bâtiment 6 - 1 rue Neuma Fehine Borges
86 007 Poitiers Cedex



« Grâce à l'Afev, j'ai eu un regard nouveau sur mon université. En effet, bien souvent, on se rend à la fac, on prend nos cours, puis on rentre chez nous. »

AUDREY MINETTI
Étudiante Université Paris 13

Enseignement supérieur au camp de réfugiés de Dzaleka au Malawi

(PROGRAMME JCHEM- JESUIT COMMONS HIGHER EDUCATION AT THE MARGINS)

Le camp de Dzaleka au Malawi compte 16 000 réfugiés originaires de la RDC, du Rwanda et du Burundi. La durée moyenne de leur séjour dans le camp est de 7 ans. Les difficultés sont nombreuses : problèmes sanitaires, tensions tribales, classes surchargées, accès limité des filles à l'éducation et accès limité à l'enseignement supérieur. Il est interdit de travailler et de vivre en dehors du camp.

OBJECTIF

- **Faciliter l'accès de plus de 1 000 réfugiés** à l'éducation supérieure ou continue

FONCTIONNEMENT

- **2007** : création d'un consortium international de 29 universités catholiques
- **2009** : premières visites au camp de Dzaleka. Diagnostic des besoins en enseignement et en formation des réfugiés. Lancement du programme JCHEM (Jesuit Commons Higher Education at the Margins).
- **2010** : soutien de Microsoft
- **L'offre actuelle de formations, opérationnelle depuis 2011**, se compose d'un diplôme en sciences humaines (3 ans – 45 crédits transférables), et de formations de six mois.

Le diplôme en sciences humaines permet l'obtention de 45 crédits ECTS sur trois ans. Il se compose de quinze cours en ligne de huit semaines. Les bénéficiaires

disposent d'un tutorat étudiant en ligne et également sur le site même, où se constituent aussi des groupes de discussion. Le programme propose également des formations « tout au long de la vie » ou « continues » dont le contenu est co-construit avec la population du camp en réponse à ses besoins spécifiques.

Elles sont par exemple :

- **une formation au développement d'outils** de sensibilisation à l'égalité entre les hommes et les femmes ;
- **une formation au journalisme communautaire** afin de favoriser l'information de la communauté (19 étudiants) ;
- **une formation en micro-entrepreneuriat** à destination de 4 femmes de la coopérative de couture Umoja, afin de pérenniser la coopérative et d'assurer la formation d'autres membres de la coopérative, cette fois en langue locale ;
- **une formation de 14 réfugiés** à l'aide psychologique, afin de leur permettre de mieux accompagner les autres réfugiés du camp face aux traumatismes ;
- **une formation en anglais** : un étudiant formé enseigne ensuite l'anglais à environ 30 réfugiés.

L'enseignement s'effectue soit par l'intermédiaire de cours mis en ligne par les universités, soit sur le site même. De même il existe un tutorat étudiant en ligne ou en face à face. Les « formations tout au long de la vie » ou « continues » sont composées de travaux pratiques et de stages de six mois. Pour les deux types de formations, les cours sont adaptés au niveau du public.

- **90 étudiants à Dzaleka et 220 dans le monde** suivent ou ont suivi les enseignements du diplôme en sciences humaines.
- **200 étudiants ont bénéficié** et bénéficient encore des formations tout au long de la vie à Dzaleka depuis 2011.

Les enseignants et les enseignements des universités se transforment : de nouveaux champs de recherche s'ouvrent à eux, ainsi que de nouvelles collaborations.

Au sein du camp, l'éducation et la formation a un effet multiplicateur : ceux qui ont reçu des enseignements sont ensuite capables de transmettre des savoirs aux autres.

CONTACT

- **Clotilde Giner**, responsable du programme : clotilde.giner@gmail.com
- Lien web : www.jesuitcommons.org



Accompagnement de l'engagement solidaire des étudiants à travers des associations estudiantines

(CARREFOUR ASSOCIATIF/ ÉTUDIANTS ET DÉVELOPPEMENT, UNICEF MAROC)

Au Maroc, les étudiants engagés dans des associations, lorsqu'ils sont originaires de régions rurales éloignées et défavorisées, éprouvent souvent l'envie de réaliser des projets au profit de leur région d'origine. Les universités sont les lieux privilégiés pour atteindre cette jeunesse active et participative.

OBJECTIFS

Il s'agit d'un projet pilote de recherche-action qui vise à :

- **Sensibiliser, former et accompagner** l'engagement des jeunes pour qu'ils aient de vraies opportunités de participer au développement de leurs territoires.
- **Offrir des opportunités de participation à la jeunesse estudiantine** afin de donner corps à leur engagement citoyen. **Les jeunes seront sensibilisés et formés sur les questions liées au développement** afin qu'ils rendent effectif leur engagement en faveur du développement des territoires.
- **Conduire leurs propres projets, de diversifier leurs compétences et de compléter leur cursus universitaire par une expérience concrète et valorisable, dans une perspective d'intégration au marché du travail**, en accompagnant les étudiants dans leur processus d'apprentissage
- **Encourager les universités à développer et/ou renforcer les dispositifs destinés aux étudiants**, à reconnaître la valeur pédagogique de l'engagement des étudiants, et à prendre conscience du potentiel **rôle social des universités en faveur du développement des territoires**.

Le projet atteindra deux résultats, à savoir :

- 1- Les compétences non-formelles des étudiants sont renforcées et mises à profit de projets de terrain au moyen de l'engagement associatif et solidaire des étudiants.
- 2- Les pouvoirs publics et les responsables d'établissements supérieurs sont sensibilisés à l'engagement associatif et solidaire étudiant et développent des dispositifs visant à encourager, accompagner et reconnaître cet engagement.

FONCTIONNEMENT

- Organisation de deux rencontres régionales de sensibilisation à **Rabat** et à **Casablanca** afin de sensibiliser les étudiants à l'engagement associatif, de rassembler les porteurs de projets étudiants et d'identifier leurs projets.
- **Mise en relation des porteurs de projets étudiants avec 5 OSC** (organisations de la société civile), des personnes ressources, des organismes sociaux, des territoires ou des publics en difficulté.

- **Constitution de réseaux locaux d'associations étudiantes** ayant en charge l'animation de la vie étudiante de leur ville/établissement qui seront amenés à être parties prenantes de la conception et de l'organisation des différents événements organisés dans le cadre du projet.
- **Organisation de formations** à destination de 70 responsables des collectifs estudiantins et des étudiants engagés visant à développer leurs compétences en gestion de projets. En complément de ces formations, des projets étudiants sélectionnés (10 au total répartis sur les universités partenaires) sont suivis par l'équipe du projet.
- **Création d'un fonds d'appui** aux projets étudiants menés au niveau local ou national.
- **Formation et action des étudiants en matière des droits de l'enfant.**
- **Organisation de rencontres de sensibilisation** avec des responsables d'établissements supérieurs et des pouvoirs publics en charge des questions liées à la jeunesse estudiantine, ayant pour objectif de sensibiliser ces responsables à l'engagement associatif étudiant afin qu'ils développent des dispositifs de soutien à ces initiatives.
- **Signature de conventions** avec deux établissements supérieurs (Rabat et Casablanca).
- **Groupe de réflexion RSU** ayant pour but la production d'un memorandum sur la RSU.

PARTENAIRES

Acquis :

- Association Etudiants et Développement, France
- UNICEF Maroc
- Association initiative Urbaine, Casablanca
- Programme Concerté Maroc, Salé
- France Volontaires Maroc, Rabat
- Université Mohammed V Souissi, Rabat
- Université Hassan II Ain Chok

En cours :

- Université Mohammed V Agdal, Rabat
- Entraide Nationale, Rabat, ONDH

CONTACT

Carrefour Associatif

29 rue Jabal Toubkal, Appartement 8 Agdal - Rabat Fatine Ettouhami, chargée de projets

05 37 68 34 93, siege@carrefourassociatif.ma

LES ÉTUDIANTS ONT LA PAROLE

Enquête sur l'engagement des étudiants réalisée du 28 janvier au 18 février 2013 sous forme d'un questionnaire en ligne, auprès d'un panel de 861 étudiants engagés dans des actions de solidarité, en particulier à l'Afev et à l'UNICEF France.

Profil de l'échantillon

- Femmes : 82 %
- Hommes : 18 % ;

- Moins de 20 ans 40 %
- Entre 20 et 22 ans : 43 %
- 23 ans et plus : 17 % ;

- Humanités (sciences humaines, langues, lettres) : 45%
- Droit et éco-gestion : 16 %
- Sciences et technologies : 11 %
- Sciences sanitaires et sociales : 9%
- Staps : 0,7 %, Autres : 18 % ;

- Licence : 55 %
- Master : 14 %
- BTS-IUT : 3 %
- Diplôme d'état du travailleur social : 6 %
- Autres : 23 %.

L'échantillon est en majeure partie composé d'étudiants n'habitant pas la ville dans laquelle ils étudient (76%). Parmi ceux qui y habitent, 68% n'en sont pas originaires.

Objectifs de l'enquête

Recueillir la perception des étudiants quant à l'impact de leur engagement tant dans leur parcours professionnel que dans leur lien au territoire ; identifier les motivations qui les poussent à s'engager ; repérer le rôle que peuvent jouer les universités et les territoires dans leur engagement.

L'esprit de solidarité (40 %), le développement d'une expérience personnelle (24 %), et l'acquisition d'une expérience en lien avec le projet professionnel (20 %) sont les motivations les plus souvent mentionnées par les étudiants interrogés.

Les apports personnels tirés de cette expérience sont de différentes natures : **un enrichissement personnel, l'acquisition de compétences professionnelles, le sentiment d'une meilleure intégration dans la ville et la découverte d'un contexte et d'un public auparavant méconnus.**

Ils sont très nombreux (83 %) à estimer que l'expérience acquise par leur engagement leur sera utile à l'avenir, et que les recruteurs y seront attentifs (79 %).

En particulier, l'engagement a un **impact fort sur le parcours à l'université**, puisqu'il permet aux étudiants de plus s'intéresser à la vie locale et à la vie associative, de trouver un sens à leurs études ou de découvrir de nouvelles perspectives professionnelles. L'engagement représente un **levier d'intégration** pour des étudiants qui majoritairement ne sont pas issus de la ville où ils étudient et ne connaissent pas bien les problématiques du territoire.

Ils sont très nombreux (83 %) à estimer que l'expérience acquise par leur engagement leur sera **utile à l'avenir**, et que les recruteurs y seront attentifs (79 %).

Pourtant, 75 % d'entre eux ne bénéficient d'aucune reconnaissance de leur engagement dans leur cursus.

L'action menée par leur université pour promouvoir l'engagement étudiant ou soutenir les projets solidaires des étudiants est généralement jugée insuffisante. L'engagement des collectivités territoriales est jugé au même niveau.

« À travers les Kaps (Kolocations à Projets Solidaires), nous montons des projets dans l'immeuble où nous habitons. Une fois par mois nous organisons une animation, il est prévu ce mois-ci d'organiser une animation Contes à laquelle peuvent participer les enfants et les adultes. Par ailleurs, nous montons un projet à l'année équivalent à un projet SEL (Système d'Échange Local), qui consiste à échanger des savoirs. Par exemple, les habitants offrent des services ou des savoirs, telle qu'une initiation à la couture, à la réparation mécanique automobile, en échange, ils reçoivent un service de toute nature. L'idée est de développer le lien social. »

NICOLAS MARTIN,

Étudiant « Kapseur » à Rennes dans le quartier de Villejean

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Dans une société où le savoir et la connaissance sont au centre, se donner les moyens d'en faire des biens communs et partagés est une impérieuse nécessité. Les témoignages nombreux recueillis dans le cadre de ce rapport nous permettent de tirer une première conclusion riche de perspectives : la Responsabilité Sociétale des Universités est véritablement en marche. Les acteurs interrogés ont tous fait part de dynamiques prenant en compte les enjeux de la RSU. Plus ou moins inclusives, plus ou moins transversales, plus ou moins intégrées, ces initiatives sont en voie de développement.

Ce rapport pointe également l'importance d'une coopération entre les acteurs de l'enseignement supérieur, universités, collectivités locales et territoriales, et autres parties prenantes. La RSU est créatrice de lien : toute responsabilité est nécessairement partagée. Nul ne peut être responsable seul. Il s'agit donc d'une part d'une coresponsabilité entre les « interacteurs » (universités, collectivités territoriales, associations...), qui permet d'autre part l'association, la fédération, la mise en lien des différents acteurs dans le but notamment de créer et de renforcer le lien social. Par là-même, la responsabilité sociétale des universités permet d'amplifier l'impact de l'Université comme « régulateur » des inégalités sur le territoire.

« Les Universités sont des acteurs majeurs dans leur territoire car elles dispensent des formations de haut niveau, développent des programmes de recherche, sont des lieux d'expérimentation. Elles ont une fonction « d'exemplarité ». Notre rôle est d'aider les universités à assumer ces nouvelles missions tournées vers le territoire, et qu'elles n'ont pas les moyens de mener seules. » (Sandrine Rousseau, Vice-présidente en charge de l'Enseignement supérieur et de la recherche à la région NDPC)

Enfin, les initiatives présentées venant de l'étranger sont inspirantes pour le développement de la RSU. Ainsi, la coopération décentralisée pourrait elle aussi s'incarner dans le rapprochement entre universités et société.

À partir des enseignements du présent rapport, nous formulons **4 recommandations** pour le développement de la RSU en France :

RECOMMANDATION 1

Utiliser la RSU pour mettre en cohérence les politiques d'intégration de l'université sur les territoires

La RSU désigne les nombreux projets actuellement mis en place pour la vie sur le campus et le lien entre l'université et le territoire. Parmi ces dispositifs, on peut citer l'ensemble des actions sociales et culturelles, le soutien à la vie associative, ainsi que le développement de la recherche et de l'innovation. Elle demeure pour l'instant assez cloisonnée aux champs d'action de chaque partie. Pour la collectivité, la vie étudiante, l'aménagement du territoire ; pour l'université, la formation, l'éducation culturelle, etc.

« Tout notre effort consiste à donner à ces actions une plus grande visibilité et une plus grande cohérence. » (Jean-François Balaudé, Président de l'Université de Nanterre)

RECOMMANDATION 2

Intégrer la RSU dans les contrats entre les différents acteurs

La RSU est intégrée dans le discours et la pratique des acteurs interrogés, mais figure encore peu sous cette dénomination dans les différents textes (contrats d'établissements, schémas directeurs de l'enseignement supérieur, conventions partenariales, etc.)

« La RSU constitue un critère d'évaluation et de choix dans les partenariats que notre municipalité va développer avec les universités. » (Joëlle Schirrer, adjointe au maire, déléguée à l'enseignement supérieur, la recherche et la formation professionnelle de la Ville de Besançon.)

RECOMMANDATION 3

Faire de la RSU un outil transversal mettant en dynamique la communauté universitaire dans son ensemble

La RSU se traduit dans des projets et actions à destination soit des étudiants, soit des personnels ou des enseignants-chercheurs, d'où une difficulté de traiter de la communauté universitaire dans son ensemble.

« Dès que l'on aborde les questions de logement, de transport, de restauration, les intersections entre vie étudiante et vie des salariés sont évidentes : se nourrir, se rendre de son domicile à son lieu de travail, l'université, c'est valable pour tout le monde. Le lien social entre étudiants et personnels est absolument fondamental. » (Jean-François Béteau, Président de la FNCAS.)

RECOMMANDATION 4

Favoriser l'engagement des étudiants et des personnels par l'action des institutions

L'action des institutions pour favoriser l'engagement solidaire existe mais n'est pas suffisante. Selon notre enquête, plus de la majorité des étudiants interrogés estiment que leur université (56%), leur ville ou leur région (53%), ne soutiennent pas assez ou peu les projets solidaires des étudiants.

Il faut aujourd'hui aller plus loin et rendre systématique une valorisation de l'engagement dans les cursus et les carrières, en l'inscrivant dans la prochaine loi sur l'enseignement supérieur et la recherche.

« Pour nous, la culture fait entièrement partie de l'éducation. Elle est un complément naturel des connaissances académiques : on forme techniquement à des professions, mais aussi des citoyens. » (Jean-Paul Roumégas, Conseiller pour la vie étudiante du CNOUS)